



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Rapport financier trimestriel

Deuxième trimestre de 2011

Pour la période close le 30 juin 2011

24 août 2011

Le présent rapport financier trimestriel doit être lu conjointement avec :

- 1) les états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada (la « Banque ») et les notes y afférentes pour la période close le 30 juin 2011;
- 2) les informations fournies dans le rapport annuel de la Banque pour 2010, que l'on peut consulter dans le [site Web](#) de l'institution.

Le présent rapport a été rédigé conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les directives données dans la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Il a été examiné par le Conseil d'administration de la Banque, à la recommandation du Comité de la vérification et des finances de ce dernier.

Table des matières

Plan à moyen terme (2010-2012).....	3
Le plan financier	3
Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel.....	4
Fonctionnement et programmes	4
Conseil d'administration et personnel.....	5
Analyse des résultats financiers.....	6
Principaux facteurs influant sur les résultats financiers de la Banque	6
Points saillants de l'état de la situation financière (non audité).....	6
Points saillants de l'état du résultat global (non audité).....	8
Résultats pour la période de trois mois close le 30 juin 2011	8
Résultats pour la période de six mois close le 30 juin 2011	10
Résultats financiers réels et Plan à moyen terme.....	12
Analyse des risques	12

Plan à moyen terme (2010-2012)

Les résultats présentés dans les états financiers de la Banque sont ceux des activités entreprises par celle-ci à l'appui de son mandat, lequel consiste à favoriser la prospérité économique du pays. Les produits et le résultat net de la Banque ne sont pas soumis à des objectifs de maximisation des bénéfices. En ce qui concerne les charges, la Banque continue de se concentrer sur son obligation de rendre compte de son utilisation des fonds publics et sur l'affectation des ressources aux priorités de son plan à moyen terme. Le lecteur trouvera des renseignements complémentaires sur le bilan de la Banque dans le [site Web](#) de l'institution.

La Banque élabore son plan à moyen terme tous les trois ans. Le plan actuel oriente les activités de cette dernière pour la période 2010-2012. Le plan énonce les priorités pour chacune des quatre grandes fonctions de la Banque : Politique monétaire, Système financier, Monnaie et Gestion financière. Il précise en outre les priorités visées à l'échelle institutionnelle, à savoir mener des travaux de pointe en matière de recherche et d'analyse des politiques; renforcer la résilience des systèmes et l'infrastructure; attirer des employés, les retenir et les motiver. On trouvera de plus amples renseignements sur ce plan dans le [site Web](#) de la Banque.

Le plan financier

Le niveau des charges prévues dans le plan financier à moyen terme de la Banque pour 2011 est de 342 millions de dollars, ce qui est conforme à la directive du gouvernement fédéral de plafonner les dépenses aux niveaux de 2010. Ces charges constituent un sous-ensemble du total des charges opérationnelles publiées dans les états financiers. Les charges qui figurent dans le Plan à moyen terme de la Banque diffèrent du total des charges, car en sont exclues les charges associées aux avantages du personnel futurs ne se rapportant pas à l'exercice courant ainsi que celles liées à la production des billets de banque. Ces charges ne sont pas prises en compte en raison de la variation des taux d'actualisation et de la volatilité des charges relatives aux volumes de billets. Le plan financier fait également abstraction des coûts rattachés à deux projets importants : 1) le Programme d'amélioration de la continuité des opérations et 2) la modernisation du siège de la Banque, situé à Ottawa.

Le plan financier se fonde sur les charges relatives à l'ensemble de l'exercice, et il est possible que les résultats financiers trimestriels affichent une évolution irrégulière par rapport à ce qui est escompté pour cette période. La Banque prend l'ensemble de l'exercice comme point de référence dans le suivi de la progression des charges qu'elle engage et prévoit que pour 2011, celles-ci seront conformes au plan.

Globalement, la Banque respecte les prévisions budgétaires formulées dans le cadre de son plan à moyen terme.

Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel

Les principaux changements en matière de fonctionnement, de personnel et de programmes exposés ci-après sont survenus depuis le 31 décembre 2010.

Fonctionnement et programmes

Principaux faits nouveaux survenus durant le trimestre clos le 30 juin 2011

Le 20 juin 2011, la Banque a procédé au dévoilement des nouveaux billets de banque canadiens en polymère. Elle a donné de l'information sur le matériau polymère et les éléments de sécurité perfectionnés, et présenté les images et le graphisme des coupures de 100 et de 50 dollars, qui seront émises prochainement, ainsi que les thèmes des autres billets de la série. Le billet de 100 dollars en polymère sera mis en circulation en novembre prochain, et celui de 50 dollars en mars 2012. Les nouvelles coupures seront pourvues de plusieurs éléments de sécurité uniques qui permettront de repousser les frontières de la sûreté des billets de banque et rendront ceux-ci difficiles à contrefaire, mais faciles à vérifier. Au cours des six mois à venir, la Banque s'emploiera à faire connaître la prochaine série de billets au grand public. Elle continuera également d'informer les entreprises du secteur du traitement des billets pour les aider à préparer le système à l'arrivée des billets en polymère et veillera à ce que le personnel des commerces de détail, des institutions financières et des organismes d'application de la loi apprenne à vérifier les éléments de sécurité des nouveaux billets une fois que ceux-ci commenceront à circuler. On trouvera de plus amples renseignements sur la nouvelle série de billets dans le [site Web](#) de la Banque.

Le 29 juin 2011, la Banque du Canada et la Banque fédérale de réserve de New York ont convenu de prolonger la durée d'un accord de swap de 30 milliards de dollars É.-U. (accord de réciprocité prévoyant l'octroi d'une ligne de crédit en devises) qui devait expirer en août 2011. Ce mécanisme permettra, si le besoin s'en fait sentir, de procurer des liquidités en dollars américains au Canada. La date d'expiration prévue de l'accord de swap est maintenant le 1^{er} août 2012.

En 2009, la Banque a instauré le Programme d'amélioration de la continuité des opérations afin de rénover et de moderniser l'actuel centre de relève d'Ottawa, dans l'intention de fractionner ses opérations critiques sur les marchés financiers et d'héberger son principal centre de traitement informatique. Durant le trimestre, elle a conclu avec un entrepreneur général un contrat de construction à forfait d'une valeur de 27 millions de dollars à cet égard. Les travaux ont débuté en juin, marquant ainsi une étape importante dans l'accroissement de la résilience des systèmes et l'amélioration de l'infrastructure de la Banque, une des priorités de son plan à moyen terme.

Autres faits nouveaux importants survenus depuis le début de 2011

En 2010, la Banque a lancé le Programme d'efficacité institutionnelle, qui vise à lui permettre d'atteindre les objectifs prioritaires énoncés dans son plan à moyen terme, tout en respectant la directive du gouvernement fédéral de plafonner les dépenses aux niveaux de 2010. Par suite d'un examen des activités effectué pendant la première moitié de 2011, la Banque a annoncé la suppression de 88 postes. Environ le quart de ces réductions d'effectifs a été réalisé par voie de départs à la retraite, d'élimination de postes vacants et d'attrition normale.

Au premier trimestre de 2011, la Banque a signé avec la société Note Printing Australia Limited, filiale en propriété exclusive de la Banque de réserve d'Australie, un contrat d'impression d'une durée de dix ans portant sur la production et la fourniture du support en polymère pour la nouvelle génération de billets de banque canadiens, en contrepartie d'une somme limitée à 250 millions de dollars pour toute la durée du contrat.

La vente de l'activité de production du matériau optique de sûreté qu'exerçait la Banque a été achevée au premier trimestre. Celle-ci continue d'offrir des services à l'acheteur aux termes d'un contrat de services, jusqu'à ce que le matériel connexe soit retiré de ses installations.

Enfin, toujours au premier trimestre, le Conseil canadien des relations industrielles a accrédité l'Alliance de la Fonction publique du Canada comme agent négociateur de certains employés du département des Services TI de la Banque qui n'occupent pas de poste de gestion.

Conseil d'administration et personnel¹

Au premier semestre de 2011, des administrateurs ont vu leur mandat renouvelé jusqu'au 28 février 2014. Ce sont : Philip Deck, Brian Henley, Daniel Johnson, Leo Ledohowski et Richard McGaw.

¹ Au sens de la Norme comptable internationale 24, les principaux dirigeants de la Banque sont les personnes qui ont la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de cette dernière, ce qui comprend les membres du Conseil de direction, du Conseil de gestion et du Conseil d'administration.

Analyse des résultats financiers

Principaux facteurs influant sur les résultats financiers de la Banque

À titre d'entreprise publique, et en conformité avec les normes comptables pour le secteur public, la Banque a adopté les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») le 1^{er} janvier 2011. Les premiers états financiers annuels de la Banque présentés selon les IFRS seront ceux de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011, lesquels, à des fins de comparaison, seront accompagnés des chiffres de l'exercice 2010 retraités ainsi que l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010. Des précisions sur l'incidence du passage aux IFRS sur l'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 de la Banque ont été fournies dans le rapport annuel de cette dernière pour 2010 et se retrouvent aussi dans la note 15 afférente aux états financiers intermédiaires résumés.

Points saillants de l'état de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars)

	30 juin 2011	31 décembre 2010*	Variation (%)	Variation (%)
Actif				
Prêts et créances	266	2 087	(1 821)	-87 %
Placements	59 970	58 767	1 203	2 %
Autres éléments d'actif	402	362	40	11 %
	60 638	61 216	(578)	-1 %
Passif et capitaux propres				
Billets de banque en circulation	57 446	57 874	(428)	-1 %
Dépôts	2 231	2 557	(326)	-13 %
Autres éléments de passif	525	368	157	43 %
Capitaux propres	436	417	19	5 %
	60 638	61 216	(578)	-1 %

* Les chiffres comparatifs ont été retraités selon les IFRS.

À la clôture du deuxième trimestre de 2011, la Banque détenait un actif de 60 638 millions de dollars sous forme de prêts et créances, de placements et d'autres éléments d'actif. Par rapport à la fin de l'exercice 2010, l'actif a diminué de 578 millions de dollars en raison surtout du fait qu'il a fallu moins d'actifs pour faire face aux fluctuations saisonnières de la demande dont fait l'objet le stock de billets de banque en circulation, ainsi que pour compenser le passif moins élevé lié aux dépôts.

Les prêts et créances ont fléchi de 1 821 millions de dollars depuis le 31 décembre 2010, sous l'effet de l'arrivée à échéance en janvier 2011 des prises en pension à plus d'un jour qui restaient à la fin du dernier exercice. Ces transactions, conclues pour contrebalancer la variation saisonnière de la demande de billets de banque, n'avaient plus lieu d'être après le retour de la demande de billets aux niveaux d'avant les fêtes de fin d'année. Au cours du trimestre clos le 30 juin, la Banque a procédé, à des fins de gestion générale du bilan, à une prise en pension à plus d'un jour de 700 millions de dollars, qui est arrivée à échéance avant la fin de la période.

L'accroissement des placements, qui se chiffre à 1 203 millions de dollars, s'explique surtout par les achats nets de bons du Trésor et d'obligations du gouvernement du Canada, d'un montant supérieur à celui du remboursement des titres arrivés à échéance. À l'augmentation de 4 124 millions de dollars constatée au titre des obligations du gouvernement du Canada et en partie neutralisée par la baisse de 2 931 millions de dollars enregistrée au chapitre des bons du Trésor du gouvernement du Canada, s'est ajoutée la variation de la juste valeur du placement de la Banque dans les actions de la Banque des Règlements Internationaux (la « BRI »).

L'élément de passif constitué par les billets de banque en circulation accuse un recul de 0,7 % lié à la contraction saisonnière de la demande suivant les fêtes de fin d'année, de l'ordre de ceux enregistrés aux cours des exercices précédents.

Le principal élément comptabilisé au passif en tant que dépôts est le dépôt détenu pour le compte du gouvernement du Canada, dont le montant varie en fonction des besoins de trésorerie de ce dernier. Au 30 juin 2011, les dépôts étaient en régression de 326 millions de dollars par rapport au niveau atteint à la fin de 2010.

Les autres éléments de passif ont marqué une hausse de 157 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation de la somme à verser au Receveur général du Canada. Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est versé chaque année au Receveur général du Canada. Au 30 juin 2011, la somme à verser s'élevait à 330 millions de dollars, contre 168 millions de dollars au 31 décembre 2010.

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont comprises dans les autres éléments d'actif. Les dépenses en immobilisations engagées depuis le 31 décembre 2010 s'établissent à 15 millions de dollars. La partie de ces dépenses se rattachant au Programme de modernisation du siège et au Programme d'amélioration de la continuité des opérations se monte à 5 millions de dollars. En outre, la Banque a effectué des dépenses de 10 millions de dollars pour réaliser des investissements stratégiques nécessaires à l'atteinte des objectifs prioritaires énoncés dans son plan à moyen terme. La part la plus importante de cette somme a été affectée au Programme

sur les applications relatives aux adjudications et aux opérations sur les marchés, qui vise à permettre le traitement en aval de bout en bout et à renforcer la capacité de continuité des activités.

Points saillants de l'état du résultat global (non audité)

Résultats pour la période de trois mois close le 30 juin 2011

(En millions de dollars)

	Période de trois mois		Variation (\$)	Variation (%)
	2011	close le 30 juin 2010*		
Produits	407,7	383,8	23,9	6,2 %
Charges	85,7	84,2	(1,5)	-1,8 %
Résultat net	322,0	299,6	22,4	7,5 %
Autres éléments du résultat global	16,4	6,2	10,2	**
Résultat global	338,4	305,8	32,6	10,7 %

* Les chiffres comparatifs ont été retraités selon les IFRS.

** La donnée comparative n'est pas significative.

Les produits et le résultat net de la Banque ne sont pas soumis à des objectifs de maximisation des bénéfices, mais dépendent plutôt des activités qu'elle mène à l'appui de son mandat, lequel consiste à favoriser la prospérité économique du Canada.

Produits

Les produits du deuxième trimestre sont en augmentation de 23,9 millions de dollars, soit 6 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

La hausse de 32,6 millions de dollars des produits d'intérêts tirés des bons du Trésor et des obligations résulte principalement de l'amélioration du rendement des placements à court terme. La diminution des produits d'autres provenances a contrebalancé l'accroissement du produit des placements. Par ailleurs, la Banque a enregistré une baisse de 13,5 millions de dollars des intérêts acquis dans le cadre des prises en pension. Durant le trimestre clos le 30 juin 2011, la Banque a effectué une opération de prise en pension à plus d'un jour d'une valeur de 700 millions de dollars, ce qui contraste avec le niveau plus élevé de l'encours des prises en pension à plus d'un jour réalisées lors la crise financière et qui sont arrivées à échéance durant la première moitié de 2010.

Les dividendes pour la période considérée ont diminué de 5,8 millions de dollars, car les produits de 2010 comprenaient un dividende exceptionnel versé cette année-là, mais non en 2011, auquel donnaient droit les actions de la BRI détenues par la Banque.

Les produits sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts du gouvernement canadien. C'est pourquoi la hausse des produits s'explique également par la réduction de 11,3 millions de dollars des charges d'intérêts attribuable à une baisse du niveau moyen des dépôts du gouvernement du Canada par rapport à l'exercice précédent.

Charges

Les charges opérationnelles du deuxième trimestre ont été supérieures de 1,5 million de dollars à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des coûts associés aux projets stratégiques de la Banque.

Les coûts rattachés à la production des billets de banque ont été inférieurs de 2 millions de dollars à ceux de 2010 du fait de la diminution de la quantité de billets livrés par les imprimeurs. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2011, la Banque en a reçu 82 millions, contre 132 millions durant la même période en 2010.

Les frais de personnel ont augmenté de 0,9 million de dollars durant le trimestre, ce qui correspond à une progression de 2 % par rapport à la même période en 2010. La Banque renouvelle son programme de rémunération globale dans le but d'attirer des candidats et de fidéliser et de motiver son personnel, et de répondre ainsi à l'un des objectifs de son plan à moyen terme. L'augmentation des coûts est également attribuable aux hausses annuelles de la rémunération et à l'embauche de personnel temporaire supplémentaire pour mener à bien les projets liés au plan à moyen terme de l'institution.

Les autres charges opérationnelles, dont l'entretien des immeubles et les amortissements, ont progressé de 2,6 millions de dollars par rapport au trimestre clos le 30 juin 2010. Les investissements importants faits par la Banque pour améliorer son fonctionnement et son infrastructure ont occasionné un accroissement des frais de services professionnels. Ces investissements s'inscrivent dans la poursuite des objectifs suivants du Plan à moyen terme : le perfectionnement des systèmes informatiques utilisés à l'appui de l'analyse économique et des opérations sur les marchés financiers, l'élaboration et l'émission des nouveaux billets de banque en polymère, ainsi que la mise en œuvre des programmes de modernisation du siège et d'amélioration de la continuité des opérations.

Résultat net

Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est versé chaque année au Receveur général du Canada. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2011, la Banque a versé 325 millions de dollars au Receveur général du Canada.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global, qui se chiffrent à 16,4 millions de dollars au deuxième trimestre, font état des variations de la juste valeur des actifs disponibles à la vente, c'est-à-dire les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI détenues par la Banque. Ces variations sont cumulées dans la réserve disponible à la vente comme élément des capitaux propres. Au 30 juin 2011, cette réserve s'établissait à 292,1 millions de dollars et elle était principalement constituée d'une somme correspondant à la variation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

Résultats pour la période de six mois close le 30 juin 2011

(En millions de dollars)

	Période de six mois		Variation (\$)	Variation (%)
	close le 30 juin 2011	2010*		
Produits	810,5	764,6	45,9	6,0 %
Charges	174,1	158,6	(15,5)	-9,8 %
Résultat net	636,4	606,0	30,4	5,0 %
Autres éléments du résultat global	21,1	(19,2)	40,3	**
Résultat global	657,5	586,8	70,7	12,0 %

* Les chiffres comparatifs ont été retraités selon les IFRS.

** La donnée comparative est non significative.

Les chiffres pour la période écoulée depuis le début de l'exercice cadrent globalement avec les tendances et les répercussions dont il est question dans l'analyse des résultats du trimestre clos le 30 juin 2011.

Produits

Le total des produits pour la première moitié de 2011 s'élève à 810,5 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 45,9 millions de dollars, soit 6 %, par rapport à l'exercice précédent. La progression de 67,1 millions de dollars des produits d'intérêts tirés des bons du Trésor et des obligations est surtout attribuable à la hausse des rendements sur les placements à court terme. La diminution des produits d'autres provenances a contrebalancé l'accroissement du produit des placements. Un recul des intérêts issus des opérations de prise en pension a été enregistré, car la Banque n'a réalisé qu'une seule prise en pension à plus d'un jour jusqu'à présent en 2011, ce qui s'est traduit par une baisse de 33,9 millions de dollars des intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente. Les dividendes pour la période considérée sont en régression de 5,8 millions de dollars, car les produits de 2010

comprenaient un dividende exceptionnel versé par la BRI cette année-là, mais non en 2011. Les produits de la Banque sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts du gouvernement canadien. C'est pourquoi l'accroissement des produits est également attribuable à la réduction des charges d'intérêts découlant d'une baisse du niveau moyen des dépôts du gouvernement du Canada, ce qui représente un recul de 19,5 millions de dollars par rapport à 2010.

Charges

En données cumulées depuis le début de l'exercice, les charges opérationnelles sont en progression de 15,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la production accrue de billets de banque et de la hausse des coûts des projets.

Les coûts associés à la production des billets de banque dépassent de 8,9 millions de dollars les niveaux de 2010 du fait principalement de l'augmentation de la quantité de billets reçus des imprimeurs au premier trimestre de 2011. À ce jour en 2011, la Banque en a reçu 203 millions, contre 132 millions en 2010. La production de billets de banque en 2010 avait été retardée à cause des préparatifs et des essais relatifs à la nouvelle série de billets, si bien qu'aucun billet n'avait été constaté en charges au premier trimestre de 2010.

Les frais de personnel pour la première moitié de 2011 ont enregistré une progression de 2,6 millions de dollars par rapport à la période correspondante en 2010. Comme le montrent aussi les résultats pour le second trimestre, les hausses annuelles de la rémunération et l'embauche de personnel temporaire supplémentaire dans le cadre des projets d'investissements stratégiques ont contribué à l'augmentation des coûts.

Les autres charges opérationnelles pour le semestre clos le 30 juin 2011, dont l'entretien des immeubles et les amortissements, se sont accrues de 4,0 millions de dollars par rapport à 2010. Tout comme dans le cas des résultats pour le trimestre, les frais de services professionnels relatifs aux investissements de la Banque dans ses opérations et son infrastructure représentent la majeure partie de l'accroissement des charges. Ces investissements s'inscrivent dans la poursuite des objectifs suivants du Plan à moyen terme : le perfectionnement des systèmes informatiques utilisés à l'appui de l'analyse économique et des opérations sur les marchés financiers, l'élaboration et l'émission des nouveaux billets de banque en polymère, ainsi que la mise en œuvre des programmes de modernisation du siège et d'amélioration de la continuité des opérations. Entrée en vigueur en Ontario et en Colombie-Britannique le 1^{er} juillet 2010, la taxe de vente harmonisée a aussi contribué à l'augmentation des charges au premier semestre de 2011 par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Résultat net

Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est versé chaque année au Receveur général du Canada. Depuis le début de l'exercice, la Banque a versé 476,1 millions de dollars au Receveur général (soit une somme de 126,1 millions de dollars liée au résultat net de 2010 et une autre de 350 millions de dollars liée à celui de 2011).

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global, qui s'élèvent à 21,1 millions de dollars, font état des variations de la juste valeur des actifs disponibles à la vente et se rapportent essentiellement aux résultats du deuxième trimestre dont il est question ci-dessus.

Résultats financiers réels et Plan à moyen terme

La Banque respecte les prévisions établies dans le cadre de son plan à moyen terme.

Le plan financier se fonde sur les charges relatives à l'ensemble de l'exercice, et diffère en cela d'un aperçu établi chaque trimestre. Dans le passé, les résultats financiers trimestriels de la Banque ont suivi une évolution irrégulière durant l'exercice. Lorsque les prévisions pour l'ensemble de l'exercice 2011 sont considérées, les charges sont conformes à ce qui est exposé dans le plan s'il est tenu compte de l'incidence de l'échéancier des coûts des projets s'insérant dans le Plan à moyen terme et des économies résultant de la mise en œuvre du Programme d'efficacité institutionnelle, qui seront réalisées à compter du second semestre de 2011.

Analyse des risques

Depuis le 31 décembre 2010, la Banque n'a pas constaté d'intensification importante des risques dans l'une ou l'autre des catégories de risques qu'elle surveille et qui sont décrites dans le *Rapport annuel* de cette dernière pour 2010.

Parmi les principales activités d'atténuation des risques menées par la Banque depuis le début de l'exercice, notons la mise à l'essai complète de ses plans de continuité des opérations à partir de son site de relève. De plus, l'institution a réagi à l'accroissement du nombre et du degré de gravité des cyberattaques visant les réseaux informatiques des institutions financières et des ministères de l'administration fédérale en renforçant ses dispositifs de protection de son environnement informatique, de détection des menaces potentielles et d'intervention.



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

États financiers intermédiaires résumés de

LA BANQUE DU CANADA

(non audités)

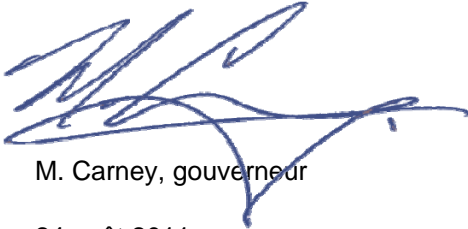
au 30 juin 2011

et pour les périodes de trois et six mois closes à cette date

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de l'institution à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

A blue ink signature of M. Carney, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

M. Carney, gouverneur

24 août 2011
Ottawa (Canada)

A black ink signature of S. Vokey, written in a cursive style with a prominent 'V' at the beginning.

S. Vokey, CA, comptable en chef

ÉTAT RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars)

	Au		
	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
ACTIF			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	3,5	4,7	20,4
Prêts et créances			
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	-	2 062,4	25 374,8
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	258,7	22,5	-
Autres créances	6,9	2,1	2,2
	<u>265,6</u>	<u>2 087,0</u>	<u>25 377,0</u>
Placements			
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	21 975,1	24 906,1	13 684,0
Obligations du gouvernement du Canada	37 674,7	33 550,6	31 986,2
Autres placements	320,1	310,7	318,7
	<u>59 969,9</u>	<u>58 767,4</u>	<u>45 988,9</u>
Immobilisations corporelles (note 5)	152,1	153,0	155,2
Immobilisations incorporelles (note 6)	33,3	25,9	23,7
Autres éléments d'actif (note 7)	213,2	178,1	211,6
Total de l'actif	<u>60 637,6</u>	<u>61 216,1</u>	<u>71 776,8</u>
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Billets de banque en circulation	57 446,3	57 874,2	55 467,9
Dépôts			
Gouvernement du Canada	1 153,2	1 869,4	11 847,6
Membres de l'Association canadienne des paiements	284,0	47,5	2 999,6
Autres dépôts	793,7	639,9	703,0
	<u>2 230,9</u>	<u>2 556,8</u>	<u>15 550,2</u>
Autres éléments de passif (note 8)	524,2	368,3	189,8
	<u>60 201,4</u>	<u>60 799,3</u>	<u>71 207,9</u>
Capitaux propres (note 10)	436,2	416,8	568,9
Total du passif et des capitaux propres	<u>60 637,6</u>	<u>61 216,1</u>	<u>71 776,8</u>



M. Carney, gouverneur



S. Vokey, CA, comptable en chef

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

ÉTAT RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars)

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
PRODUITS				
Produits d'intérêts nets				
Produits d'intérêts				
Intérêts acquis sur les placements	406,1	373,5	811,3	744,2
Dividendes	4,3	10,1	4,3	10,1
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente	0,6	14,1	1,0	34,9
Autres produits d'intérêts	0,1	0,1	0,1	0,1
	<u>411,1</u>	<u>397,8</u>	<u>816,7</u>	<u>789,3</u>
Charges d'intérêts				
Charges d'intérêts sur les dépôts	5,2	16,5	10,8	30,3
	<u>405,9</u>	<u>381,3</u>	<u>805,9</u>	<u>759,0</u>
Autres produits	1,8	2,5	4,6	5,6
Total des produits	407,7	383,8	810,5	764,6
CHARGES				
Frais de personnel	41,0	40,1	82,2	79,6
Billets de banque – Recherche, production et traitement	10,3	12,3	23,7	14,8
Entretien des immeubles	5,3	5,9	11,5	11,8
Amortissements	4,3	3,6	8,6	7,3
Autres charges opérationnelles	24,8	22,3	48,1	45,1
Total des charges	85,7	84,2	174,1	158,6
RÉSULTAT NET	322,0	299,6	636,4	606,0
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Variation de la réserve disponible à la vente	16,4	6,2	21,1	(19,2)
Autres éléments du résultat global	16,4	6,2	21,1	(19,2)
RÉSULTAT GLOBAL	338,4	305,8	657,5	586,8

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

ÉTAT RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars)

	Pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2011						
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} avril 2011	5,0	25,0	100,0	275,7	14,1	-	419,8
Résultat global pour la période							
Résultat net	-	-	-	-	-	322,0	322,0
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	16,4	-	-	16,4
	-	-	-	16,4	-	322,0	338,4
Transfert au Receveur général du Canada	-	-	-	-	-	(322,0)	(322,0)
Solde au 30 juin 2011	<u>5,0</u>	<u>25,0</u>	<u>100,0</u>	<u>292,1</u>	<u>14,1</u>	<u>-</u>	<u>436,2</u>
Solde au 1^{er} janvier 2011	5,0	25,0	100,0	271,0	14,1	1,7	416,8
Résultat global pour la période							
Résultat net	-	-	-	-	-	636,4	636,4
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	21,1	-	-	21,1
	-	-	-	21,1	-	636,4	657,5
Transfert au Receveur général du Canada	-	-	-	-	-	(638,1)	(638,1)
Solde au 30 juin 2011	<u>5,0</u>	<u>25,0</u>	<u>100,0</u>	<u>292,1</u>	<u>14,1</u>	<u>-</u>	<u>436,2</u>

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

ÉTAT RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars)

	Pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2010						
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} avril 2010	5,0	25,0	100,0	262,1	119,7	2,3	514,1
Résultat global pour la période							
Résultat net	-	-	-	-	-	299,6	299,6
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	6,2	-	-	6,2
	-	-	-	6,2	-	299,6	305,8
Transfert au Receveur général du Canada	-	-	-	-	-	48,1	48,1
Solde au 30 juin 2010	<u>5,0</u>	<u>25,0</u>	<u>100,0</u>	<u>268,3</u>	<u>119,7</u>	<u>350,0</u>	<u>868,0</u>
Solde au 1^{er} janvier 2010	5,0	25,0	100,0	287,5	119,7	31,7	568,9
Résultat global pour la période							
Résultat net	-	-	-	-	-	606,0	606,0
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	(19,2)	-	-	(19,2)
	-	-	-	(19,2)	-	606,0	586,8
Transfert au Receveur général du Canada	-	-	-	-	-	(287,7)	(287,7)
Solde au 30 juin 2010	<u>5,0</u>	<u>25,0</u>	<u>100,0</u>	<u>268,3</u>	<u>119,7</u>	<u>350,0</u>	<u>868,0</u>

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

TABLEAU RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars)

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Intérêts reçus	664,7	777,4	793,2	872,9
Autres produits reçus	2,1	3,8	4,6	6,2
Intérêts versés	(5,2)	(16,5)	(10,8)	(30,3)
Sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel ou pour leur compte et aux fournisseurs	(102,5)	(97,0)	(206,9)	(196,6)
Diminution nette des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	(249,0)	(14,9)	(236,2)	(14,9)
Diminution (augmentation) nette des dépôts	505,5	(13 886,8)	(326,3)	(11 928,7)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	924,0	32 875,3	2 985,4	47 661,7
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	(924,0)	(16 815,1)	(924,0)	(28 257,1)
Remboursement de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	(470,0)	(764,8)	(470,0)
Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	470,0	764,8	470,0
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	815,6	2 826,2	2 079,0	8 113,2
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
(Augmentation) diminution nette des bons du Trésor du gouvernement du Canada	(2 097,1)	(5 107,2)	2 951,8	(7 060,1)
Achat d'obligations du gouvernement du Canada	(4 133,9)	(1 326,8)	(7 369,6)	(2 462,9)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	3 052,7	1 938,1	3 256,6	1 965,8
Entrées d'immobilisations corporelles	(2,9)	(2,1)	(5,3)	(4,3)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(5,7)	(0,9)	(9,7)	(1,5)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(3 186,9)	(4 498,9)	(1 176,2)	(7 563,0)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Augmentation (diminution) nette des billets de banque en circulation	2 697,1	2 021,6	(427,9)	(194,3)
Remise de l'excédent constaté au Receveur général du Canada	(325,0)	(350,0)	(476,1)	(373,6)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	2 372,1	1 671,6	(904,0)	(567,9)
EFFET DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE SUR LES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	0,1	-	-	(0,2)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	0,9	(1,1)	(1,2)	(17,9)
TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	2,6	3,6	4,7	20,4
TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES À LA FIN DE LA PÉRIODE	3,5	2,5	3,5	2,5

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS DE LA BANQUE DU CANADA

pour la période close le 30 juin 2011

(Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque du Canada sont exprimés en millions de dollars canadiens.)

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la « Banque ») est la banque centrale du Canada. La Banque est une société régie par la *Loi sur la Banque du Canada* et appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada. La Banque est une entreprise publique, selon la définition du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public.

Les responsabilités de la Banque sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, la stabilité du système financier, une monnaie sûre et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Système financier

Cette fonction vise la promotion de la fiabilité, de la solidité et de l'efficacité du système financier au Canada et dans le monde.

Monnaie

La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens, veille à en décourager la contrefaçon en menant des recherches sur les éléments de sécurité, en informant le public et en travaillant en partenariat avec les organismes d'application de la loi, et détruit et remplace les billets usés.

Gestion financière

La Banque assure des services de gestion financière de haute qualité efficaces et efficaces à titre d'agent financier du gouvernement du Canada, ainsi que pour son propre compte et pour celui d'autres clients.

2. Référentiel comptable

Conformité aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), ainsi qu'à l'aide des méthodes comptables IFRS que la Banque compte adopter pour ses états financiers établis au 31 décembre 2011 et pour l'exercice qui sera clos à cette date. Les présents états financiers intermédiaires résumés ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets. Les périodes de présentation de l'information financière à titre comparatif n'ont pas été examinées par les auditeurs externes de la Banque.

Il s'agit des deuxièmes états financiers intermédiaires résumés IFRS de la Banque présentés pour une partie de la période visée par les premiers états financiers annuels IFRS. La Banque a choisi le 1^{er} janvier 2010 comme date de transition aux IFRS (la « date de transition »). La norme IFRS 1 *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 ») a été mise en application. On trouvera à la note 15 une explication de l'incidence du passage aux IFRS sur les états financiers. Certaines informations devant figurer dans les états financiers annuels préparés conformément aux IFRS ont été fournies dans les notes 16 et 17 des présents états financiers intermédiaires résumés pour la période annuelle comparative.

Les méthodes utilisées pour les présents états financiers intermédiaires résumés sont fondées sur les IFRS déjà publiées et celles non encore entrées en vigueur au 24 août 2011. Les modifications ultérieures des IFRS qui prennent effet dans les états financiers annuels de la Banque pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011 pourraient donner lieu au retraitement des présents états financiers intermédiaires résumés, y compris les ajustements de transition constatés au passage aux IFRS.

Les présents états financiers intermédiaires résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de la Banque pour 2010, dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et en prenant compte des informations à fournir découlant de la transition aux normes IFRS figurant à la note 15 des états financiers intermédiaires résumés ainsi que des autres informations annuelles requises présentées aux notes 16 et 17.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, et les actifs et obligations au titre des prestations définies, qui sont comptabilisés comme le solde net des actifs des régimes, majoré du coût des services passés non comptabilisé, et de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies.

Estimations et jugements comptables significatifs dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers intermédiaires résumés, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses en se fondant sur les informations disponibles à la date des états financiers et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures affectées. Ces estimations concernent principalement les régimes d'avantages du personnel et la juste valeur de certains instruments financiers et instruments de garantie.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables de la Banque sont résumées ci-dessous. À moins d'indication contraire, ces méthodes ont été mises en application de manière uniforme pour tous les exercices et toutes les périodes présentés.

a) Conversion des monnaies étrangères

Le produit des placements et les charges connexes libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments calculés à leur juste valeur libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du calcul à la juste valeur. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin des périodes de présentation de l'information financière. Les gains ou les pertes qui découlent de ces conversions sont imputés aux autres produits. Les gains ou les pertes sur les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente, ainsi que les gains ou les pertes de change connexes, sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

b) Instruments financiers

La Banque comptabilise tous les instruments financiers selon le mode de comptabilisation à la date de règlement. Les instruments financiers sont évalués lors de la comptabilisation initiale à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction (le cas échéant) pour tous les actifs financiers

qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après leur comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés selon leur classement.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur selon les prix cotés sur un marché, à l'exception des actions de la Banque des Règlements Internationaux (« BRI »), qui sont évaluées au moyen de données non observables significatives. Les variations non réalisées de la valeur des actifs financiers disponibles à la vente calculés à leur juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et accumulées dans la réserve disponible à la vente en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif financier soit décomptabilisé ou qu'il se déprécie. Le cumul des gains ou des pertes latents auparavant comptabilisés en autres éléments du résultat global est alors reclassé de capitaux propres en résultat net. Les actifs financiers de la Banque classés comme disponibles à la vente sont constitués des bons du Trésor du gouvernement du Canada et des autres placements, qui se composent des actions de la BRI.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, moins les pertes de valeur, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette méthode fait appel au taux inhérent à un instrument financier, qui actualise les flux de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie attendue de l'instrument financier de manière à comptabiliser les intérêts sur la base d'un rendement constant. Les obligations du gouvernement du Canada sont classées dans les placements détenus jusqu'à leur échéance.

La Banque n'a classé aucun de ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, à part la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères.

Tous les autres actifs financiers sont classés en prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti, moins les pertes de valeur, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Banque décomptabilise un actif financier seulement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de cet actif arrivent à expiration. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue et de celle à recevoir est comptabilisée en résultat net.

Après leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale. La Banque n'a classé aucun de ses passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Banque décomptabilise les passifs financiers si et seulement si ses obligations sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la somme de la contrepartie payée et de celle à payer, y compris, s'il y a lieu, les actifs non monétaires transférés ou les passifs assumés, est comptabilisée en résultat net.

c) Titres achetés dans le cadre de conventions de revente

Les achats de titres dans le cadre de conventions de revente sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque achète des titres à des contreparties désignées en s'engageant à les leur revendre à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Sur le plan comptable, ces conventions sont considérées comme des prêts garantis et sont inscrites à l'état de la situation financière selon le coût d'acquisition initial des titres majoré de l'intérêt couru.

d) Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat

Les ventes de titres dans le cadre de conventions de rachat sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque vend des titres du gouvernement canadien à des contreparties désignées en s'engageant à les leur racheter à un prix fixé à l'avance à une date convenue. Sur le plan comptable, ces conventions sont considérées comme des emprunts garantis et sont inscrites à l'état de la situation financière selon le coût de vente initial des titres majoré de l'intérêt couru.

e) Programme de prêt de titres

La Banque administre un programme de prêt de titres afin de soutenir la liquidité du marché des titres du gouvernement canadien en fournissant une source secondaire et temporaire de titres. Ces opérations sont entièrement garanties par des titres, et il s'agit généralement de prêts assortis d'une échéance d'un jour ouvrable. Les titres prêtés continuent d'être comptabilisés dans les placements de la Banque. Les commissions de prêt imposées par cette dernière sont imputées aux autres produits à la date d'échéance de l'opération.

f) Immobilisations corporelles

Ce poste comprend les terrains, les constructions, le matériel informatique, tout autre équipement et les projets en cours connexes. Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût, moins le cumul des amortissements (à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis), et sont diminuées de toute perte de valeur connexe. Les projets en cours sont comptabilisés à leur coût mais ne sont amortis qu'à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif.

Lorsque les parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des immobilisations corporelles distinctes (principaux composants). Au remplacement d'une partie significative d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, laquelle est indiquée ci-dessous. La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont revus à la fin de chaque période de présentation de l'information financière annuelle, l'effet des changements d'estimations, s'il y a lieu, étant comptabilisé prospectivement.

Constructions	de 25 à 65 ans
Matériel informatique	de 3 à 7 ans
Autre équipement	de 5 à 15 ans

g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Les immobilisations incorporelles de la Banque comprennent les logiciels développés en interne ou acquis à l'extérieur.

Les coûts directement liés au développement en interne d'un logiciel identifiable qui, selon la meilleure estimation de la direction, peut techniquement être achevé et générera un avantage économique futur pour la Banque sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles. Les dépenses ultérieures sont inscrites à l'actif seulement lorsqu'elles accroissent les avantages économiques futurs compris dans l'actif auquel elles se rapportent.

Les actifs logiciels acquis par la Banque dont la durée d'utilité est limitée sont évalués au coût après déduction du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, qui peut varier de 3 à 15 ans. La durée d'utilité estimée et le mode d'amortissement sont revus à la fin de chaque période de présentation de l'information financière annuelle, l'effet des changements d'estimations, s'il y a lieu, étant comptabilisé prospectivement.

h) Contrats de location**La Banque agit à titre de preneur**

Les contrats de location d'équipement où la Banque assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Ces contrats sont inscrits à l'actif au commencement du contrat, à la plus faible de la juste valeur de l'actif loué et de la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Les obligations locatives correspondantes, déduction faite des charges financières, sont incluses dans les autres éléments de passif. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre le passif et les charges financières en vue d'atteindre un taux de rendement constant sur l'obligation au titre des contrats de location-financement en cours. L'équipement acquis en vertu des contrats

de location-financement est amorti sur la plus courte de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple. Les paiements au titre du contrat de location simple sont inscrits à l'état du résultat global selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

La Banque agit à titre de bailleur

Les contrats de location de biens de la Banque ont été évalués et classés comme contrats de location simple, car les risques et les avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés au preneur. Les revenus tirés de contrats de location simple sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat.

i) Dépréciation

Dépréciation d'actifs financiers

Dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque détermine à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs. S'il y a perte de valeur, les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont réévalués à la valeur recouvrable nette, et le montant de la perte de valeur est comptabilisé en résultat net. Les pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente dépréciés sont comptabilisées en résultat net au moment de la dépréciation. Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont évalués à la valeur recouvrable nette.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers, y compris les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les stocks, sont soumis à un test de dépréciation dès lors que des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

j) Avantages du personnel

Avantages à court terme

Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée.

Avantages à long terme

La Banque a instauré un régime d'invalidité de longue durée.

Le passif constaté à l'égard de ce régime correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, à partir des taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité ayant une échéance proche de la durée de l'obligation. La charge constatée pour l'exercice comprend le coût des services rendus au cours de la période, le coût financier, les écarts actuariels et le coût des services passés.

Le coût des services rendus au cours de la période et les obligations au titre des prestations du régime sont établis par calcul actuariel selon une méthode comptable fondée sur la date d'occurrence des événements. Les écarts actuariels sont constatés en résultat net immédiatement au moment de l'évaluation. Le coût des services passés découlant de modifications du régime est comptabilisé immédiatement en frais de personnel dans la période au cours de laquelle il survient.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

La Banque a instauré deux régimes de retraite à prestations définies capitalisés, soit le Régime de pension agréé de la Banque du Canada et le Régime de pension complémentaire de la Banque du Canada, qui visent à fournir des prestations de retraite aux membres du personnel admissibles. Les prestations versées dans le cadre de ces régimes sont calculées en fonction du nombre d'années de service et du salaire à temps plein moyen des cinq meilleures années consécutives et sont indexées de façon à tenir compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation à la date où les versements commencent à être effectués et le 1^{er} janvier de chaque année par la suite.

La Banque a instauré également d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies non capitalisés qui comprennent un régime d'assurance vie, un régime de soins médicaux et de soins dentaires pour les membres du personnel admissibles, ainsi qu'un programme d'indemnités pour longs états de service à l'intention des membres du personnel embauchés avant le 1^{er} janvier 2003.

L'actif ou le passif constaté à la fin de l'exercice à l'égard de ces régimes se compose de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs des régimes (s'il en existe). La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés, à partir des taux d'intérêt d'obligations de sociétés de première qualité ayant une échéance proche de la durée de l'obligation. La charge constatée pour l'exercice comprend le coût des services rendus au cours de la période, le coût financier, le rendement attendu des actifs des régimes et le coût des services passés.

Le coût des services rendus au cours de la période et les obligations au titre des prestations des régimes sont déterminés par calcul actuariel selon la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont constatés en autres éléments du résultat global immédiatement au moment de l'évaluation. Le coût des services passés découlant de modifications des régimes pour lesquels les avantages sont acquis est passé en charges immédiatement. Le coût des services passés pour lesquels les avantages ne sont pas acquis est amorti sur la période jusqu'à ce que les avantages correspondants soient acquis. Les actifs des régimes liés aux obligations capitalisées sont déterminés selon leur juste valeur à la fin de l'exercice.

k) Provisions

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Banque a une obligation actuelle juridique ou implicite qui peut être estimée de manière fiable à la date de l'état de la situation financière et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation.

l) Constatation des produits

Les produits d'intérêts provenant des bons du Trésor et des obligations du gouvernement du Canada sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes tirés des actions de la BRI sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés.

Les gains (pertes) réalisés sur la vente de bons du Trésor du gouvernement du Canada, qui correspondent à l'excédent du produit sur le coût amorti à la date de transaction, sont constatés au moment de la vente en tant que reclassement des autres éléments du résultat global.

Les intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres produits, qui pour l'essentiel comprennent les intérêts acquis sur les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements, sont constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

m) Charge au titre des billets de banque

Le coût de production des billets de banque neufs est passé en charges au moment où il est engagé.

n) Changements futurs de méthodes comptables

IFRS 9

La norme IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), publiée en novembre 2009 et révisée en octobre 2010, ainsi que les modifications corrélatives connexes, remplaceront la Norme comptable internationale 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 porte sur la comptabilisation et la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers ainsi que sur leur évaluation.

IFRS 9 élimine les catégories d'actifs financiers existantes et exige le classement de tous les actifs financiers au moment de la comptabilisation initiale, soit au coût amorti, soit à la juste

valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Les gains et les pertes sur les actifs financiers évalués à leur juste valeur seront comptabilisés en résultat net, sauf les gains et les pertes sur les placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, qui seront comptabilisés directement en capitaux propres.

La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une seule méthode de dépréciation des actifs financiers fondée sur les pertes attendues et les pertes avérées, qui remplacera les diverses méthodes connexes prévues aux termes d'IAS 39.

Selon IFRS 9, tous les passifs financiers qui ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net doivent être ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

IFRS 9 sera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, mais elle peut être adoptée avant cette date. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 9 sur ses états financiers et continuera à le faire jusqu'à l'achèvement des étapes restantes de ce projet, liées à la comptabilité de couverture et à la compensation des actifs et des passifs financiers.

IFRS 7

IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 ») a été modifiée en octobre 2010 pour que soient fournies des informations complémentaires sur le transfert des actifs financiers, y compris les effets possibles de tout risque résiduel que l'entité cédante pourrait conserver. Ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2011. La Banque en évalue actuellement l'incidence sur ses états financiers.

IFRS 11

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié IFRS 11 *Partenariats* (« IFRS 11 »). IFRS 11 permet un traitement plus réaliste des partenariats en mettant l'accent sur les droits et obligations de l'accord plutôt que sur sa forme juridique (comme c'est actuellement le cas). La norme remédie au manque d'uniformité dans la présentation des partenariats en imposant une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement. La Banque évalue actuellement l'incidence de cette norme, le cas échéant, sur ses états financiers.

IFRS 12

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié IFRS 12 *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités* (« IFRS 12 »). Il s'agit d'une nouvelle norme générale sur les obligations en matière d'informations à fournir concernant toutes les formes de participations détenues dans d'autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées exclues du périmètre de consolidation.

IFRS 12 sera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application anticipée est permise. L'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers de la Banque.

IFRS 13

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »). Cette norme, qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2013, définit la juste valeur, établit dans une seule IFRS un cadre d'évaluation de la juste valeur et exige que soient fournies des informations sur l'évaluation de la juste valeur. IFRS 13 ne détermine pas quand un actif, un passif ou un instrument de capitaux propres d'une entité doit être évalué à la juste valeur. Les obligations en matière d'évaluation et d'informations à fournir prévues aux termes d'IFRS 13 s'appliquent plutôt lorsqu'une autre IFRS exige ou permet que l'élément soit évalué à la juste valeur (sauf quelques exceptions limitées). La Banque évalue actuellement l'incidence éventuelle de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

IAS 19

IAS 19 *Avantages du personnel* (« IAS 19 ») a été modifiée le 16 juin 2011 dans le but d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » et impose que tous les effets de réévaluation soient comptabilisés immédiatement. Elle touche également certains aspects de l'évaluation et des informations à fournir. Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2013. L'élimination de la méthode du corridor n'aura aucune incidence sur la Banque, puisque celle-ci avait adopté dès la transition aux IFRS la méthode consistant à comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels. La Banque est à évaluer les répercussions des autres changements apportés à IAS 19 sur ses états financiers.

4. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements, les autres créances, les placements (bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada et actions de la BRI), les billets de banque en circulation, les dépôts et les autres éléments de passif (déduction faite des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme).

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers.

	30 juin 2011		31 décembre 2010		1 ^{er} janvier 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts						
en monnaies étrangères	3,5	3,5	4,7	4,7	20,4	20,4
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	-	-	2 062,4	2 062,4	25 374,8	25 377,5
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	258,7	258,7	22,5	22,5	-	-
Autres créances	6,9	6,9	2,1	2,1	2,2	2,2
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	21 975,1	21 975,1	24 906,1	24 906,1	13 684,0	13 684,0
Obligations du gouvernement du Canada	37 674,7	40 412,2	33 550,6	36 296,4	31 986,2	34 128,0
Autres placements	320,1	320,1	310,7	310,7	318,7	318,7
Total des actifs financiers	60 239,0	62 976,5	60 859,1	63 604,9	71 386,3	73 530,8
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation	57 446,3	57 446,3	57 874,2	57 874,2	55 467,9	55 467,9
Dépôts	2 230,9	2 230,9	2 556,8	2 556,8	15 550,2	15 550,2
Autres passifs financiers	369,8	369,8	216,9	216,9	61,7	61,7
Total des passifs financiers	60 047,0	60 047,0	60 647,9	60 647,9	71 079,8	71 079,8

5. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
Soldes au 1^{er} janvier 2011				
Coût	197,3	25,8	122,2	345,3
Cumul des amortissements	(80,1)	(13,9)	(98,3)	(192,3)
Valeur comptable nette	117,2	11,9	23,9	153,0
Variations durant la période				
Entrées	4,0	0,7	0,6	5,3
Charge d'amortissement	(2,4)	(1,8)	(2,0)	(6,2)
Variations nettes de la valeur comptable nette	1,6	(1,1)	(1,4)	(0,9)
Soldes au 30 juin 2011				
Coût	201,3	21,3	95,1	317,7
Cumul des amortissements	(82,5)	(10,5)	(72,6)	(165,6)
Valeur comptable nette	118,8	10,8	22,5	152,1
Soldes au 1^{er} janvier 2010				
Coût	185,8	29,2	130,0	345,0
Cumul des amortissements	(74,1)	(16,1)	(99,6)	(189,8)
Valeur comptable nette	111,7	13,1	30,4	155,2
Variations durant la période				
Entrées	5,6	2,2	2,9	10,7
Charge d'amortissement	(5,2)	(3,6)	(3,8)	(12,6)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	5,1	0,2	(5,1)	0,2
Sorties	-	-	(0,5)	(0,5)
Variations nettes de la valeur comptable nette	5,5	(1,2)	(6,5)	(2,2)
Soldes au 31 décembre 2010				
Coût	197,3	25,8	122,2	345,3
Cumul des amortissements	(80,1)	(13,9)	(98,3)	(192,3)
Valeur comptable nette	117,2	11,9	23,9	153,0

Les actifs entièrement amortis et qui ne sont plus en usage ont été décomptabilisés au montant de 32,9 millions de dollars pour la période de six mois close le 30 juin 2011 (31 décembre 2010 – 16,3 millions de dollars).

Il n'y a eu aucune dépréciation pour la période de six mois close le 30 juin 2011 (31 décembre 2010 – néant).

	<u>Terrains et constructions</u>	<u>Matériel informatique</u>	<u>Autre équipement</u>	<u>Total</u>
Projets en cours – 2011				
Compris dans la valeur comptable nette	8,6	2,8	0,8	12,2
Entrées en 2011	4,0	0,7	0,6	5,3
Engagements au 30 juin 2011	7,4	2,2	0,2	9,8
Projets en cours – 2010				
Compris dans la valeur comptable nette	5,9	5,2	1,1	12,2
Entrées en 2010	5,3	2,1	1,1	8,5
Engagements au 31 décembre 2010	1,5	0,1	1,1	2,7

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 4,9 millions de dollars dans le Programme d'amélioration de la continuité des opérations (31 décembre 2010 – 3,0 millions de dollars; 1^{er} janvier 2010 – 0,1 million de dollars), de 3,6 millions de dollars dans le Programme de modernisation du siège (31 décembre 2010 – 1,6 million de dollars; 1^{er} janvier 2010 – 0,1 million de dollars) et de 1,2 million de dollars dans le Programme de transformation des applications de la Monnaie (31 décembre 2010 – 1,2 million de dollars; 1^{er} janvier 2010 – néant). Les volets terminés de l'Environnement informatique destiné à l'analyse économique (31 décembre 2010 – 3,1 millions de dollars; 1^{er} janvier 2010 – 3,1 millions de dollars) ont été mis en service en 2011 et retirés des projets en cours.

En mai 2011, la Banque a conclu avec un entrepreneur général un contrat d'un montant total de 27 millions de dollars, dans le cadre du Programme d'amélioration de la continuité des opérations.

6. Immobilisations incorporelles

	<u>Logiciels générés en interne</u>	<u>Autres logiciels</u>	<u>Total</u>
Soldes au 1^{er} janvier 2011			
Coût	42,8	16,8	59,6
Cumul des amortissements	(21,9)	(11,8)	(33,7)
Valeur comptable nette	<u>20,9</u>	<u>5,0</u>	<u>25,9</u>
Variations durant la période			
Entrées	-	9,7	9,7
Charge d'amortissement	(2,0)	(0,3)	(2,3)
Variations nettes de la valeur comptable nette	<u>(2,0)</u>	<u>9,4</u>	<u>7,4</u>
Soldes au 30 juin 2011			
Coût	42,8	26,5	69,3
Cumul des amortissements	(23,9)	(12,1)	(36,0)
Valeur comptable nette	<u>18,9</u>	<u>14,4</u>	<u>33,3</u>

	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Total
Soldes au 1^{er} janvier 2010			
Coût	48,0	13,0	61,0
Cumul des amortissements	(26,0)	(11,3)	(37,3)
Valeur comptable nette	<u>22,0</u>	<u>1,7</u>	<u>23,7</u>
Variations durant la période			
Entrées	2,2	2,2	4,4
Charge d'amortissement	(1,5)	(0,5)	(2,0)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	(1,8)	1,6	(0,2)
Variations nettes de la valeur comptable nette	<u>(1,1)</u>	<u>3,3</u>	<u>2,2</u>
Soldes au 31 décembre 2010			
Coût	42,8	16,8	59,6
Cumul des amortissements	(21,9)	(11,8)	(33,7)
Valeur comptable nette	<u>20,9</u>	<u>5,0</u>	<u>25,9</u>

Il n'y avait aucun actif entièrement amorti et qui n'était plus en usage pour la période de six mois close le 30 juin 2011 (une somme de 5,6 millions de dollars a été décomptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2010).

Il n'y a eu aucune dépréciation pour la période de six mois close le 30 juin 2011 (31 décembre 2010 – néant).

	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Total
Projets en cours – 2011			
Compris dans la valeur comptable nette	-	11,9	11,9
Entrées en 2011	-	9,7	9,7
Engagements au 30 juin 2011	-	-	-
Projets en cours – 2010			
Compris dans la valeur comptable nette	11,7	4,0	15,7
Entrées en 2010	2,2	2,2	4,4
Engagements au 31 décembre 2010	-	-	-

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 4,6 millions de dollars dans le Programme sur les applications relatives aux adjudications et aux opérations sur les marchés (31 décembre 2010 – 1,0 million de dollars; 1^{er} janvier 2010 – néant), de 3,9 millions de dollars dans le Programme de transformation des applications de la Monnaie (31 décembre 2010 – 0,6 million de dollars; 1^{er} janvier 2010 – néant) et de 2,4 millions de dollars dans le cinquième volet de l'Environnement informatique destiné à l'analyse économique. Les volets terminés de ce dernier (31 décembre 2010 – 13,4 millions de dollars; 1^{er} janvier 2010 – 11,2 millions de dollars) ont été mis en service en 2011 et retirés des projets en cours.

7. Autres éléments d'actif

	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Actif au titre des prestations de retraite constituées	191,7	166,6	196,3
Tous les autres éléments d'actif	<u>21,5</u>	<u>11,5</u>	<u>15,3</u>
Total des autres éléments d'actif	<u>213,2</u>	<u>178,1</u>	<u>211,6</u>

8. Autres éléments de passif

	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Obligation au titre des prestations définies postérieures à l'emploi	154,4	151,4	128,1
Versements au Receveur général du Canada comptabilisés d'avance	329,5	167,5	23,6
Créditeurs et charges à payer	40,1	49,1	37,9
Passifs au titre de la paye	<u>0,2</u>	<u>0,3</u>	<u>0,2</u>
Total des autres éléments de passif	<u>524,2</u>	<u>368,3</u>	<u>189,8</u>

Les versements au Receveur général du Canada comptabilisés d'avance sont pris en compte dans le versement de 638,1 millions de dollars au Receveur général pour la période de six mois présentée dans l'état des variations des capitaux propres (31 décembre 2010 – 1 152,8 millions de dollars).

9. Régimes d'avantages du personnel

Le tableau suivant présente les charges relatives aux régimes d'avantages du personnel pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin.

	Pour la période de trois mois close le 30 juin		Pour la période de six mois close le 30 juin	
	2011	2010	2011	2010
Régimes de pension	1,6	1,4	3,3	2,8
Autres régimes d'avantages du personnel futurs	<u>3,4</u>	<u>3,5</u>	<u>7,0</u>	<u>6,8</u>
Total des régimes	<u>5,0</u>	<u>4,9</u>	<u>10,3</u>	<u>9,6</u>

Le tableau ci-dessous présente les cotisations aux régimes d'avantages du personnel pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin.

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	2011	2010	2011	2010
Pour la période de trois mois close le 30 juin				
Cotisations				
Employeur	13,8	20,8	-	-
Membres du personnel	2,2	1,8	-	-
Total des cotisations	16,0	22,6	-	-

Pour la période de six mois close le 30 juin				
Cotisations				
Employeur	28,4	34,5	-	-
Membres du personnel	4,8	4,4	-	-
Total des cotisations	33,2	38,9	-	-

10. Capitaux propres

Les objectifs de la Banque concernant la gestion de son capital sont conformes à la *Loi sur la Banque du Canada*. À la fin de la période de présentation de l'information financière, la Banque ne contrevenait à aucune exigence extérieure relative à son capital. Les objectifs de la Banque en ce qui a trait à la gestion de son capital n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations fondées sur des scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. L'analyse de la valeur à risque est effectuée au moyen de données historiques afin d'estimer l'étendue maximale possible des pertes de réévaluation non réalisées du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. Les simulations fondées sur des scénarios permettent d'évaluer l'incidence d'une hausse rapide des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions de dollars y a été versée en septembre 2007.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente rend compte des variations cumulatives de la juste valeur des portefeuilles d'actifs disponibles à la vente de la Banque, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Bons du Trésor	10,0	(1,7)	6,8
Actions de la BRI	282,1	272,7	280,7
Réserve disponible à la vente	292,1	271,0	287,5

Réserve pour gains actuariels

La réserve pour gains actuariels, à laquelle une somme initiale de 119,7 millions de dollars a été versée, a été créée au moment de la transition aux IFRS, et s'y accumulent les écarts actuariels nets comptabilisés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Banque après la transition.

	30 juin 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Réserve pour gains actuariels créée lors de la transition aux IFRS	119,7	119,7	119,7
Perte actuarielle cumulative	(105,6)	(105,6)	-
Réserve pour gains actuariels	14,1	14,1	119,7

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au Receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Avant 2010, la Banque ne pouvait détenir de résultats non distribués.

Depuis le 1^{er} janvier 2011 et conformément à un accord conclu avec le ministre des Finances, la Banque prélève sur les sommes versées au Receveur général et porte au crédit des résultats non distribués un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, aux pertes actuarielles non réalisées sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie qui risqueraient de la placer en situation de capitalisation négative par suite de modifications aux normes comptables ou aux dispositions légales ou réglementaires.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2011, une somme de 126,1 millions de dollars liée au résultat net de 2010 et une autre de 350 millions de dollars liée au résultat net de 2011 ont été versées au Receveur général du Canada (contre une somme de 23,6 millions de dollars en 2010 liée au résultat net de 2009). Un résultat net impayé de 329,5 millions de dollars (31 décembre 2010 – 167,5 millions de dollars) est inclus dans les autres éléments de passif de l'état résumé de la situation financière.

11. Contrats de monnaies étrangères

En mai 2010, la Banque du Canada a conclu avec la Banque fédérale de réserve de New York un accord de swap de 30 milliards de dollars É.-U. qui devait expirer initialement en août 2011. Le 29 juin 2011, l'accord a été reconduit jusqu'en août 2012. Au 30 juin 2011, il n'avait été utilisé par ni l'une ni l'autre des parties.

12. Parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque

maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées. À moins d'indication contraire, toutes les transactions conclues avec des parties liées se déroulent dans des conditions de concurrence normale, sauf dans le cas des services de gestion financière et d'agent financier et des services bancaires offerts au gouvernement du Canada, qui sont des transactions prescrites par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'a pas été recouvré. Les transactions et soldes significatifs avec des parties liées figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (« IAS 24 »), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

13. Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Les billets de banque en circulation sont à leur niveau le plus bas à la fin du premier trimestre, et atteignent un sommet au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances. Pendant les périodes de demande saisonnière, la Banque peut procéder à des opérations de pension à plus d'un jour afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation.

14. Date d'approbation

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 24 août 2011.

15. Explication de la transition aux IFRS

Comme il est indiqué à la note 2, les présents états financiers de la Banque sont les deuxièmes à être préparés conformément à IAS 34. Les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été utilisées pour préparer les états financiers des périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2011, les informations comparatives figurant dans les présents états financiers intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2010, l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010 (la date de transition aux IFRS) ainsi que les états de la situation financière au 30 juin 2010 et au 31 décembre 2010.

Pour la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS, la Banque a rajusté les montants déclarés auparavant dans les états financiers rédigés conformément au référentiel comptable antérieur. Les tableaux qui suivent et les notes d'accompagnement expliquent l'incidence du passage du référentiel comptable antérieur aux IFRS sur la situation financière et le résultat global de la Banque.

Rapprochement des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie déclarés selon les IFRS et selon le référentiel comptable antérieur ne présentent aucune différence.

Rapprochement de la situation financière et des capitaux propres**au 1^{er} janvier 2010**

(En millions de dollars)

	Note	Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	Ouverture en IFRS
ACTIF				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères		20,4	-	20,4
Prêts et créances				
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		25 374,8	-	25 374,8
Autres créances		2,2	-	2,2
		<u>25 377,0</u>	-	<u>25 377,0</u>
Placements				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada		13 684,0	-	13 684,0
Obligations du gouvernement du Canada		31 986,2	-	31 986,2
Autres placements	(a)	38,0	280,7	318,7
		<u>45 708,2</u>	<u>280,7</u>	<u>45 988,9</u>
Immobilisations corporelles	(b,g)	126,8	28,4	155,2
Immobilisations incorporelles	(g)	23,7	-	23,7
Autres éléments d'actif	(c)	98,6	113,0	211,6
Total de l'actif		<u>71 354,7</u>	<u>422,1</u>	<u>71 776,8</u>
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Billets de banque en circulation		55 467,9	-	55 467,9
Dépôts				
Gouvernement du Canada		11 847,6	-	11 847,6
Membres de l'Association canadienne des paiements		2 999,6	-	2 999,6
Autres dépôts		703,0	-	703,0
		<u>15 550,2</u>	-	<u>15 550,2</u>
Autres éléments de passif	(c,d,e)	199,8	(10,0)	189,8
		<u>71 217,9</u>	<u>(10,0)</u>	<u>71 207,9</u>
Capitaux propres	(a,b,c,d,e)	136,8	432,1	568,9
Total du passif et des capitaux propres		<u>71 354,7</u>	<u>422,1</u>	<u>71 776,8</u>

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Rapprochement de la situation financière et des capitaux propres au 31 décembre 2010

(En millions de dollars)

	Note	Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS
ACTIF				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères		4,7	-	4,7
Prêts et créances				
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		2 062,4	-	2 062,4
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements		22,5	-	22,5
Autres créances		2,1	-	2,1
		<u>2 087,0</u>	<u>-</u>	<u>2 087,0</u>
Placements				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada		24 906,1	-	24 906,1
Obligations du gouvernement du Canada		33 550,6	-	33 550,6
Autres placements	(a)	38,0	272,7	310,7
		<u>58 494,7</u>	<u>272,7</u>	<u>58 767,4</u>
Immobilisations corporelles	(b,g)	123,4	29,6	153,0
Immobilisations incorporelles	(g)	25,9	-	25,9
Autres éléments d'actif	(c)	149,1	29,0	178,1
Total de l'actif		<u>60 884,8</u>	<u>331,3</u>	<u>61 216,1</u>
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Billets de banque en circulation		57 874,2	-	57 874,2
Dépôts				
Gouvernement du Canada		1 869,4	-	1 869,4
Membres de l'Association canadienne des paiements		47,5	-	47,5
Autres dépôts		639,9	-	639,9
		<u>2 556,8</u>	<u>-</u>	<u>2 556,8</u>
Autres éléments de passif	(c,d,e)	323,8	44,5	368,3
		<u>60 754,8</u>	<u>44,5</u>	<u>60 799,3</u>
Capitaux propres	(a,b,c,d,e)	130,0	286,8	416,8
Total du passif et des capitaux propres		<u>60 884,8</u>	<u>331,3</u>	<u>61 216,1</u>

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Rapprochement du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

(En millions de dollars)

	Note	Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS
PRODUITS				
Produits d'intérêts nets				
Produits d'intérêts				
Intérêts acquis sur les placements		1 525,3	-	1 525,3
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente		38,4	-	38,4
Autres produits d'intérêts	(g)	0,1	-	0,1
		<u>1 563,8</u>	<u>-</u>	<u>1 563,8</u>
Charges d'intérêts				
Charges d'intérêts sur les dépôts		(42,0)	-	(42,0)
		<u>1 521,8</u>	<u>-</u>	<u>1 521,8</u>
Dividendes		10,1	-	10,1
Autres produits	(g)	11,4	-	11,4
Total des produits		<u>1 543,3</u>	<u>-</u>	<u>1 543,3</u>
CHARGES				
Frais de personnel	(c,d)	179,3	(8,5)	170,8
Billets de banque – Recherche, production et traitement		53,7	-	53,7
Entretien des immeubles		28,7	-	28,7
Amortissements	(b)	16,4	(1,2)	15,2
Autres charges opérationnelles		112,4	-	112,4
Total des charges		<u>390,5</u>	<u>(9,7)</u>	<u>380,8</u>
RÉSULTAT NET		<u>1 152,8</u>	<u>9,7</u>	<u>1 162,5</u>
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Variation de la réserve disponible à la vente	(a)	(8,5)	(8,0)	(16,5)
Pertes actuarielles imputées à la réserve pour gains actuariels	(c)	-	(105,6)	(105,6)
Autres éléments du résultat global		<u>(8,5)</u>	<u>(113,6)</u>	<u>(122,1)</u>
RÉSULTAT GLOBAL		<u>1 144,3</u>	<u>(103,9)</u>	<u>1 040,4</u>

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Rapprochement de la situation financière et des capitaux propres au 30 juin 2010

(En millions de dollars)

	Note	Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS
ACTIF				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères		2,5	-	2,5
Prêts et créances				
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		5 940,8	-	5 940,8
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements		14,9	-	14,9
Autres créances		12,7	-	12,7
		<u>5 968,4</u>	<u>-</u>	<u>5 968,4</u>
Placements				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada		20 741,8	-	20 741,8
Obligations du gouvernement du Canada		32 417,7	-	32 417,7
Autres placements	(a)	38,0	265,1	303,1
		<u>53 197,5</u>	<u>265,1</u>	<u>53 462,6</u>
Immobilisations corporelles	(b,g)	123,1	28,7	151,8
Immobilisations incorporelles	(g)	25,4	-	25,4
Autres éléments d'actif	(c)	132,3	114,9	247,2
Total de l'actif		<u><u>59 449,2</u></u>	<u><u>408,7</u></u>	<u><u>59 857,9</u></u>
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Billets de banque en circulation		55 273,6	-	55 273,6
Dépôts				
Gouvernement du Canada		2 608,5	-	2 608,5
Membres de l'Association canadienne des paiements		285,7	-	285,7
Autres dépôts		727,9	-	727,9
		<u>3 622,1</u>	<u>-</u>	<u>3 622,1</u>
Autres éléments de passif	(c,d,e)	420,3	23,9	444,2
		<u>59 316,0</u>	<u>23,9</u>	<u>59 339,9</u>
Capitaux propres	(a,b,c,d,e)	133,2	384,8	518,0
Total du passif et des capitaux propres		<u><u>59 449,2</u></u>	<u><u>408,7</u></u>	<u><u>59 857,9</u></u>

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Rapprochement du résultat global pour la période de trois mois close le 30 juin 2010

(En millions de dollars)

	Note	Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS
PRODUITS				
Produits d'intérêts nets				
Produits d'intérêts				
Intérêts acquis sur les placements		373,5	-	373,5
Dividendes		10,1	-	10,1
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente		14,1	-	14,1
Autres produits d'intérêts	(g)	0,1	-	0,1
		<u>397,8</u>	<u>-</u>	<u>397,8</u>
Charges d'intérêts				
Charges d'intérêts sur les dépôts		16,5	-	16,5
		<u>381,3</u>	<u>-</u>	<u>381,3</u>
Autres produits	(g)	2,5	-	2,5
Total des produits		<u>383,8</u>	<u>-</u>	<u>383,8</u>
CHARGES				
Frais de personnel	(c,d)	42,3	(2,2)	40,1
Billets de banque – Recherche, production et traitement		12,3	-	12,3
Entretien des immeubles		5,9	-	5,9
Amortissements	(b)	3,8	(0,2)	3,6
Autres charges opérationnelles		22,3	-	22,3
Total des charges		<u>86,6</u>	<u>(2,4)</u>	<u>84,2</u>
RÉSULTAT NET		<u>297,2</u>	<u>2,4</u>	<u>299,6</u>
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Variation de la réserve disponible à la vente	(a)	5,5	0,7	6,2
Autres éléments du résultat global		<u>5,5</u>	<u>0,7</u>	<u>6,2</u>
RÉSULTAT GLOBAL		<u>302,7</u>	<u>3,1</u>	<u>305,8</u>

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Rapprochement du résultat global pour la période de six mois close le 30 juin 2010

(En millions de dollars)

	Note	Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS
PRODUITS				
Produits d'intérêts nets				
Produits d'intérêts				
Intérêts acquis sur les placements		744,2	-	744,2
Dividendes		10,1	-	10,1
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente		34,9	-	34,9
Autres produits d'intérêts	(g)	0,1	-	0,1
		<u>789,3</u>	<u>-</u>	<u>789,3</u>
Charges d'intérêts				
Charges d'intérêts sur les dépôts		30,3	-	30,3
		<u>759,0</u>	<u>-</u>	<u>759,0</u>
Autres produits	(g)	5,6	-	5,6
Total des produits		<u>764,6</u>	<u>-</u>	<u>764,6</u>
CHARGES				
Frais de personnel	(c,d)	84,1	(4,5)	79,6
Billets de banque – Recherche, production et traitement		14,8	-	14,8
Entretien des immeubles		11,8	-	11,8
Amortissements	(b)	7,6	(0,3)	7,3
Autres charges opérationnelles		45,1	-	45,1
Total des charges		<u>163,4</u>	<u>(4,8)</u>	<u>158,6</u>
RÉSULTAT NET		<u>601,2</u>	<u>4,8</u>	<u>606,0</u>
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Variation de la réserve disponible à la vente	(a)	(3,6)	(15,6)	(19,2)
Autres éléments du résultat global		<u>(3,6)</u>	<u>(15,6)</u>	<u>(19,2)</u>
RÉSULTAT GLOBAL		<u>597,6</u>	<u>(10,8)</u>	<u>586,8</u>

(Voir les notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global.)

Notes sur le rapprochement de la situation financière et des capitaux propres, et du résultat global

Changements de l'évaluation

- a) Conformément à IAS 39, les placements dans les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de cours coté sur un marché actif mais pour lesquels une valeur de marché peut être raisonnablement estimée ont été constatés à la juste valeur. Les placements de la Banque en actions de la BRI sont classés comme disponibles à la vente et étaient comptabilisés au coût selon le référentiel comptable antérieur.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

État du résultat global	Période de trois mois close le 30 juin 2010	Période de six mois close le 30 juin 2010	Exercice clos le 31 décembre 2010	
Diminution des autres éléments du résultat global	(0,7)	15,6	8,0	
		30 juin 2010	31 décembre 2010	1^{er} janvier 2010
État de la situation financière				
Augmentation des autres placements		265,1	272,7	280,7
Variation des capitaux propres				
Augmentation de la réserve disponible à la vente		(265,1)	(272,7)	(280,7)

- b) Conformément à la Norme comptable internationale 16 (« IAS 16 »), chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément est amorti séparément. À la date de transition, les seules immobilisations corporelles visées sont les immeubles appartenant à la Banque. La décomposition a eu pour effet de modifier les durées d'utilité sur lesquelles ces actifs sont amortis.

L'incidence de ce changement se résume comme suit :

État du résultat global	Période de trois mois close le 30 juin 2010	Période de six mois close le 30 juin 2010	Exercice clos le 31 décembre 2010	
Diminution de la charge d'amortissement	0,2	0,3	1,2	
		30 juin 2010	31 décembre 2010	1^{er} janvier 2010
État de la situation financière				
Augmentation des immobilisations corporelles		28,7	29,6	28,4
Variation des capitaux propres				
Augmentation des résultats non distribués		(28,7)	(29,6)	(28,4)

- c) Conformément à la Norme comptable internationale 19 (« IAS 19 »), la Banque a adopté la méthode selon laquelle la totalité des écarts actuariels relatifs aux prestations définies postérieures à l'emploi sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global. À la date de transition, tous les éléments suivants, qui n'étaient pas amortis auparavant, ont été comptabilisés en résultats non distribués : les obligations et actifs transitoires, le coût des prestations acquises au titre des services passés et les crédits connexes, de même que les pertes actuarielles nettes.

Ont également été comptabilisées en résultats non distribués les variations liées à l'adoption d'IAS 19, qui comprennent l'utilisation de taux d'actualisation déterminés en fonction des rendements du marché des obligations de sociétés notées AA.

Après la constatation des ajustements de transition aux IFRS, l'incidence nette de la transition liée aux prestations définies postérieures à l'emploi a été transférée pour établir la réserve pour gains actuariels.

L'incidence nette de ces changements se résume comme suit :

État du résultat global	Période de trois mois close le 30 juin 2010	Période de six mois close le 30 juin 2010	Exercice clos le 31 décembre 2010	
Diminution des charges au titre des avantages du personnel	2,2	4,5	9,3	
Pertes actuarielles imputées à la réserve pour gains actuariels	-	-	(105,6)	
			30 juin 2010	31 décembre 2010
État de la situation financière			1^{er} janvier 2010	
Augmentation des autres éléments d'actif		114,9	29,0	113,0
Diminution (augmentation) des autres éléments de passif		9,3	(5,6)	6,7
Variation des capitaux propres				
Augmentation de la réserve pour gains actuariels		(119,7)	(14,1)	(119,7)
Augmentation des résultats non distribués		(4,5)	(9,3)	-

- d) Conformément à IAS 19, la méthode comptable IFRS utilisée par la Banque relativement aux autres avantages à long terme consiste à comptabiliser l'ensemble des écarts actuariels immédiatement en résultat net. À la date de transition, tous les écarts actuariels non amortis précédemment et les variations liées à l'adoption d'IAS 19 ont été comptabilisés en résultats non distribués.

L'incidence nette de ces changements se résume comme suit :

État du résultat global	Période de trois mois close le 30 juin 2010	Période de six mois close le 30 juin 2010	Exercice clos le 31 décembre 2010
--------------------------------	--	--	--

Augmentation des charges au titre des avantages du personnel	-	-	0,8
---	---	---	-----

État de la situation financière	30 juin 2010	31 décembre 2010	1^{er} janvier 2010
Diminution des autres éléments de passif	3,3	2,5	3,3
Variation des capitaux propres Augmentation des résultats non distribués	(3,3)	(2,5)	(3,3)

- e) Conformément aux exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*, l'augmentation des résultats non distribués découlant de la transition aux IFRS sera payable au Receveur général du Canada. La somme qui sera payable une fois la transition achevée a été constatée par régularisation en autres éléments de passif.

État de la situation financière	30 juin 2010	31 décembre 2010	1^{er} janvier 2010
Augmentation des autres éléments de passif	(36,5)	(41,4)	-
Variation des capitaux propres Diminution des résultats non distribués	36,5	41,4	-

- f) **Principales exemptions choisies dans le cadre de la transition aux IFRS**

La norme IFRS 1 énonce les exigences auxquelles la Banque doit se conformer au moment d'appliquer les IFRS pour la première fois en vue de la préparation de ses états financiers. La Banque est tenue d'établir ses méthodes comptables IFRS pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2011 et de les appliquer de façon rétrospective pour déterminer l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS à la date de transition du 1^{er} janvier 2010. Afin d'aider les entreprises durant le processus de transition, la norme prévoit un certain nombre d'exemptions précises au principe général de retraitement rétrospectif. La Banque n'a choisi aucune des exemptions facultatives à certaines IFRS ni aucune des exemptions à l'application rétrospective de certaines IFRS offertes aux termes d'IFRS 1 pour la préparation des présents états financiers intermédiaires résumés.

g) **Reclassement aux fins de la présentation selon les IFRS**

Certains soldes ont été reclassés pour assurer la conformité à la présentation adoptée par la Banque dans le cadre de la transition aux IFRS.

L'incidence nette de ces changements se résume comme suit :

État du résultat global	Période de trois mois close le 30 juin 2010	Période de six mois close le 30 juin 2010	Exercice clos le 31 décembre 2010	
Diminution des autres produits	(0,1)	(0,1)	(0,1)	
Augmentation des autres produits d'intérêts	0,1	0,1	0,1	
		30 juin 2010	31 décembre 2010	1^{er} janvier 2010
État de la situation financière				
Diminution des immobilisations corporelles		(25,4)	(25,9)	(23,7)
Augmentation des immobilisations incorporelles		25,4	25,9	23,7

QUELQUES INFORMATIONS À FOURNIR DANS LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Étant donné que les présents états financiers intermédiaires résumés sont les premiers états financiers de la Banque préparés selon les IFRS, les éléments d'information touchés de manière significative en raison du passage aux IFRS et qui doivent être fournis dans les états financiers annuels préparés conformément à ces normes ont été intégrés dans les présents états financiers (notes 16 et 17) pour la période annuelle comparative close le 31 décembre 2010, dont les résultats ont été déclarés dans les derniers états financiers annuels de la Banque préparés selon le référentiel comptable antérieur.

16. Instruments financiers et risques

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements, les autres créances, les placements, les billets de banque en circulation, les dépôts et les autres éléments de passif (déduction faite des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages postérieurs au départ à la retraite).

Juste valeur des instruments financiers**a) Instruments financiers évalués à la juste valeur**

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1 – des prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de

la hiérarchie pour lequel une donnée significative a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur.

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Total</u>
Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2010				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	4,7	-	-	4,7
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	24 906,1	-	-	24 906,1
Actions de la BRI	-	-	310,7	310,7
	<u>24 910,8</u>	<u>-</u>	<u>310,7</u>	<u>25 221,5</u>
Actifs financiers à la juste valeur au 1^{er} janvier 2010				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	20,4	-	-	20,4
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	13 684,0	-	-	13 684,0
Actions de la BRI	-	-	318,7	318,7
	<u>13 704,4</u>	<u>-</u>	<u>318,7</u>	<u>14 023,1</u>

En 2010, aucun montant n'a été transféré entre le Niveau 1 et le Niveau 2.

La Banque détient 9 441 actions de la BRI dans le but de participer aux activités de cette dernière et, de façon générale, à des projets internationaux. Seules les banques centrales peuvent détenir des actions de la BRI et elles ne peuvent en acquérir de nouvelles que lorsqu'elles sont invitées à en souscrire par le Conseil d'administration de l'institution. Ces actions ne peuvent être transférées sans le consentement écrit préalable de la BRI.

La juste valeur des actions de la BRI est jugée équivaloir à 70 % de la participation de la Banque à la valeur de l'actif net de la BRI à la date de clôture. Cette décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net se fonde sur une décision de la Cour internationale de Justice de La Haye concernant un rachat d'actions par la BRI en 2001 et est utilisée par cette dernière pour déterminer le cours de toute nouvelle action émise depuis. Bien que la Banque soit d'avis que la décote de 30 % appliquée à la valeur de l'actif net de la BRI demeure la base d'évaluation appropriée, les données d'évaluation ne sont pas considérées comme étant observables.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur estimée des actions de la BRI, déterminée au moyen des évaluations à la juste valeur du Niveau 3 pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 :

Exercice clos le 31 décembre

	<u>2010</u>
Solde d'ouverture au début de l'exercice	318,7
Diminution de la juste valeur estimée pour l'exercice	(8,0)
Solde de clôture à la fin de l'exercice	<u>310,7</u>

b) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La juste valeur des titres achetés dans le cadre de conventions de revente est établie en fonction des rendements à l'échéance sur le marché d'instruments similaires à la date de l'état de la situation financière.

La juste valeur des obligations du gouvernement du Canada est déterminée au moyen des prix non ajustés cotés sur un marché actif.

La valeur comptable de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements, des autres créances, des dépôts et des autres passifs financiers (qui se composent des autres éléments de passif, à l'exception du passif au titre des prestations définies décrit à la note 8) se rapproche de la juste valeur étant donné l'échéance à court terme de ces instruments. La valeur nominale des billets de banque en circulation correspond à leur juste valeur.

Risque financier

Parce qu'elle détient des instruments financiers, la Banque est exposée au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. La description des risques auxquels est soumise la Banque, actualisée par suite de l'adoption des méthodes comptables IFRS, est présentée ci-après.

a) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

La Banque est exposée au risque de change surtout du fait qu'elle détient des actions de la BRI. Ces actions sont libellées en droits de tirage spéciaux (« DTS »). Le DTS est l'unité de compte du Fonds monétaire international (« FMI »), et sa valeur est déterminée en fonction d'un panier composé de quatre grandes monnaies, soit l'euro, le dollar américain, la livre sterling et le yen. Comme les DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée, la valeur comptable avoisine la juste valeur à la date de clôture. Étant donné que la position de change nette est peu élevée par rapport à l'actif total de la Banque, le risque de change n'est pas considéré comme important.

b) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Banque, du fait qu'elle en est membre, détient des actions de la BRI. Ce statut de membre vise principalement à établir et à entretenir des relations solides avec d'autres banques centrales. Les actions de la BRI sont détenues exclusivement par les banques centrales et les autorités monétaires qui en sont membres. Sur le plan comptable, la Banque considère les actions de la BRI comme étant disponibles à la vente, et leur juste valeur est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, moins une décote de 30 %. Ces actions sont donc réévaluées pour tenir compte des variations de la valeur de l'actif net de la BRI et du dollar canadien. Le risque de prix auquel sont exposées les actions de la BRI est lié aux motifs généraux pour lesquels elles sont détenues et ce risque est négligeable par rapport aux autres risques de marché auxquels la Banque doit faire face.

17. Régimes d'avantages du personnel

La Banque évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du Régime de pension agréé aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2010 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 1^{er} janvier 2011.

Le total des sorties de trésorerie au titre des avantages du personnel futurs pour 2010 se chiffrait à 72,7 millions de dollars, soit 64,1 millions de dollars en cotisations de la Banque à ses régimes de

pension et 8,6 millions de dollars en sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes. Pour 2011, le total des sorties de trésorerie devrait s'établir à 54,7 millions de dollars, soit 45,4 millions de dollars en cotisations de la Banque à ses régimes de pension et 9,3 millions de dollars en sommes versées dans ses autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

En 2010, les obligations au titre des prestations définies et les actifs des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et d'avantages à long terme étaient composés des éléments suivants :

	2010	
	Régimes de pension¹	Autres régimes
Actifs des régimes		
Juste valeur des actifs des régimes		
au début de l'exercice	934,8	-
Rendement attendu des actifs des régimes	60,3	
Gains actuariels	53,0	-
Cotisations de la Banque	64,1	-
Cotisations des membres du personnel	9,2	-
Versements et transferts de prestations	<u>(39,6)</u>	<u>-</u>
<i>Juste valeur des actifs des régimes</i>		
<i>à la fin de l'exercice²</i>	<u>1 081,8</u>	<u>-</u>
Obligation au titre des prestations définies		
Obligation au titre des prestations définies		
au début de l'exercice	738,5	128,1
Coût des services rendus au cours de la période	14,4	5,0
Coût financier	51,3	8,5
Cotisations des membres du personnel	9,2	-
Pertes actuarielles	142,9	16,9
Versements et transferts de prestations	<u>(39,6)</u>	<u>(8,6)</u>
<i>Obligation au titre des prestations définies</i>		
<i>à la fin de l'exercice</i>	<u>916,7</u>	<u>149,9</u>
<i>Actif (passif) au titre des avantages du personnel</i>	<u>165,1</u>	<u>(149,9)</u>

1. Dans le cas du Régime de pension complémentaire, l'obligation au titre des prestations définies était plus élevée que les actifs du régime. L'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime s'établissaient à 58,1 millions de dollars et à 56,6 millions de dollars, respectivement.
2. Les actifs des régimes de pension se répartissaient comme suit : 56 % en actions, 26 % en obligations, 6 % en obligations du gouvernement du Canada à rendement réel, 3 % en autres placements à rendement réel, 4 % en biens immobiliers et 5 % en titres à court terme et en trésorerie.

Les charges au titre des régimes constatées dans l'état du résultat global étaient composées des éléments suivants :

	2010	
	Régimes de pension (capitalisés)	Autres régimes (non capitalisés)
Charges au titre des régimes comptabilisées en résultat net		
Coût des services rendus au cours de la période, déduction faite des cotisations des membres du personnel	14,4	5,0
Coût financier	51,3	8,5
Perte actuarielle	-	1,0
Rendement attendu des actifs des régimes	(60,3)	-
	<u>5,4</u>	<u>14,5</u>

Les écarts actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et cumulés en capitaux propres dans la réserve pour gains actuariels.

Gains (pertes) actuariels cumulés comptabilisés en autres éléments du résultat global

Gains (pertes) actuariels cumulés comptabilisés, au début de la période	-	-
Gains (pertes) actuariels comptabilisés au cours de l'exercice considéré	<u>(89,9)</u>	<u>(15,9)</u>
Gains (pertes) actuariels cumulés comptabilisés, à la fin de la période	<u>(89,9)</u>	<u>(15,9)</u>

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2010	
	<u>Régimes de pension</u>	<u>Autres régimes</u>
Obligation au titre des prestations définies		
au 1^{er} janvier		
Taux d'actualisation	5,75 %	5,50 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %
	+ mérite	+ mérite
Charges au titre des régimes pour l'exercice		
clos le 31 décembre		
Taux d'actualisation	7,00 %	6,60 %
Taux de rendement attendu des actifs	6,50 %	0,00 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %
	+ mérite	+ mérite
Taux d'évolution des coûts médicaux		
Taux d'évolution initial des coûts médicaux		6,75 %
Niveau vers lequel baisse le taux d'évolution des coûts médicaux		4,50 %
Année où le taux devrait se stabiliser		2029

Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA ayant une échéance proche de la durée de l'obligation.

Le taux de rendement attendu des actifs, qui est déterminé par la direction, s'applique à l'ensemble du portefeuille d'actifs des régimes selon une moyenne pondérée et est établi sur la base des attentes du marché, au début de la période, pour des rendements sur toute la durée de vie de l'obligation. Il est possible que le taux de rendement attendu ne soit pas indicatif du rendement à court terme des actifs des régimes ou des conditions du marché en général.

Les hypothèses de mortalité servant à l'évaluation des régimes se fondent sur des tables standard publiées par la Society of Actuaries, qui ont été modifiées en fonction des données actuelles de l'industrie et des résultats réels du régime en question.

Analyse de sensibilité – Effet d'une augmentation et d'une diminution de 1,00 point de pourcentage du taux d'évolution des coûts médicaux

	<u>2010</u>
Variation de l'obligation	20,3 / (15,9)
Variation des charges	1,6 / (1,3)